



Commune de St. POL sur Mer

Collège Robespierre

Modification du C.D.I
Dossier de faisabilité

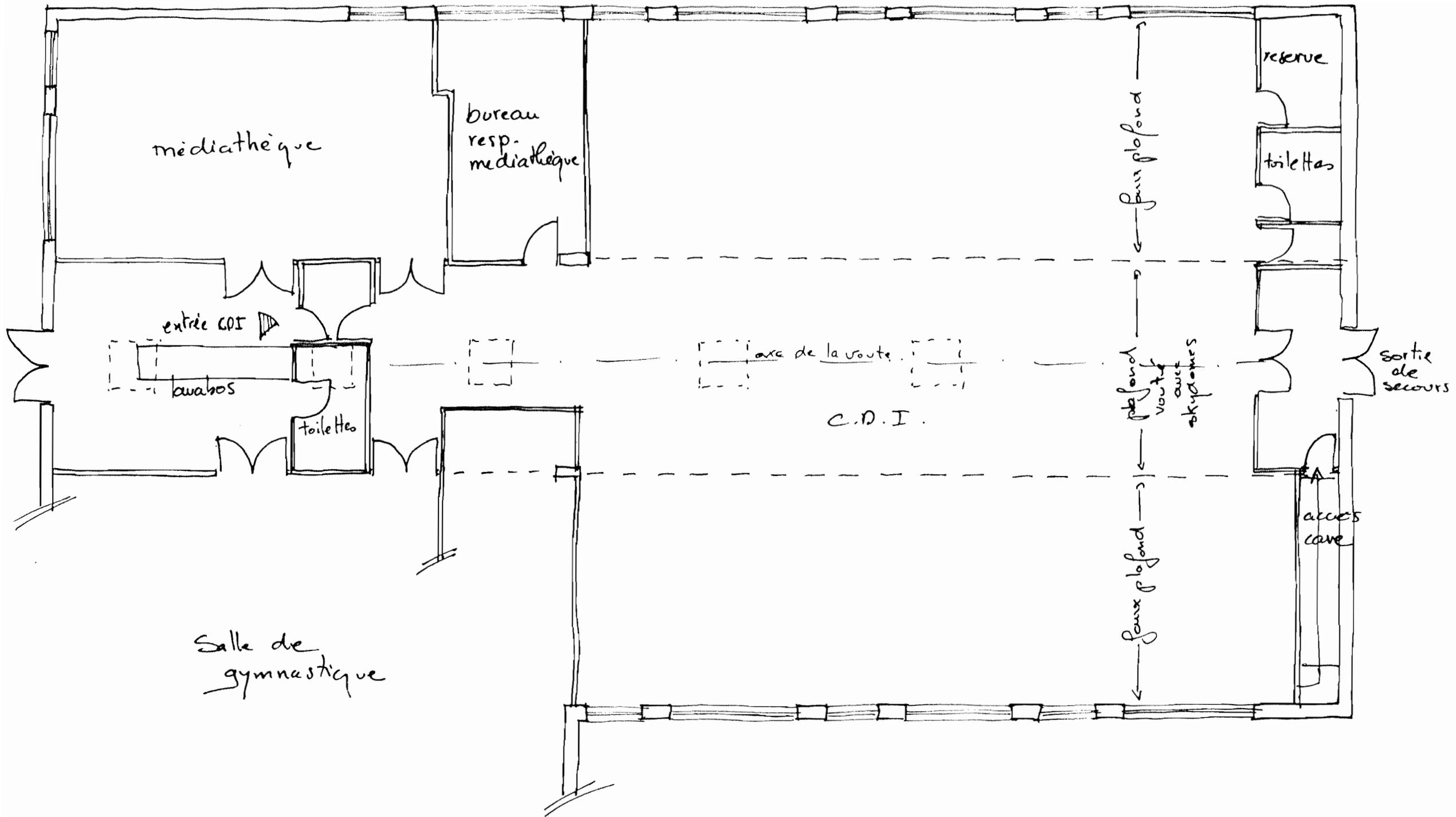
Février 1992



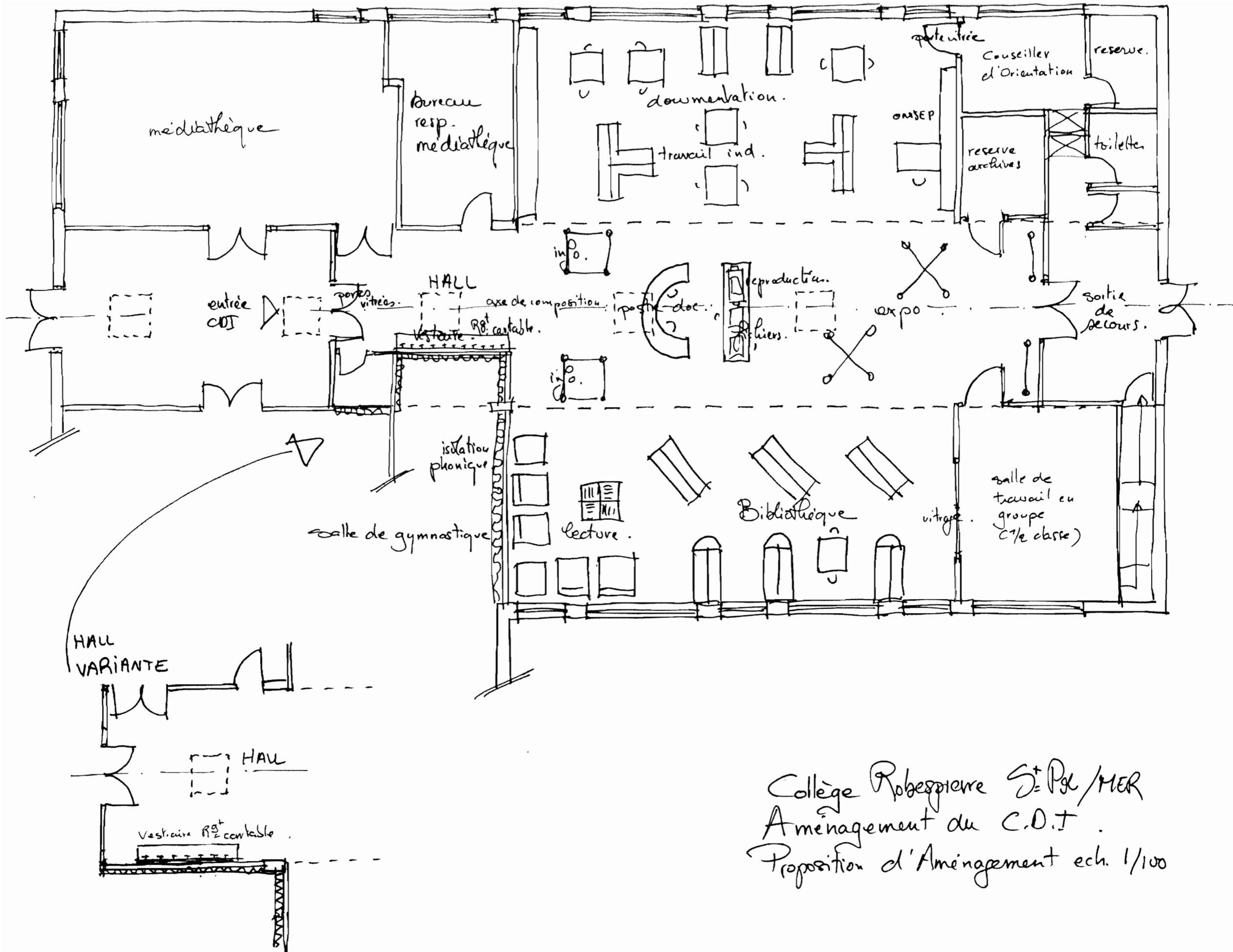
La prise en compte des éléments constituant l'état existant et des données de votre programme permet de vous proposer l'aménagement ci-joint.

En dehors des éléments dessinés de la proposition, les points suivants devront être pris en compte dans le projet final :

- changement ou réparation des volets roulants aux fenêtres.
- insonorisation des cloisons entre C.D.I. et salle de gymnastique.
- isolation thermique des murs extérieurs et dans les faux-plafonds existants, vérification du calfeutrement des skydômes (un faux plafond dans la partie voutée n'est pas nécessaire thermiquement et ruinerait l'aspect esthétique et spacial du C.D.I.).
- vérification de l'étanchéité en toiture (traces d'humidité dans le faux-plafond).
- l'éclairage artificiel actuel n'est pas suffisant, une étude devra donc être faite prenant en compte les ambiances souhaitées dans les différents secteurs du C.D.I.
- éléments de décoration à prévoir: revêtement de murs et complément de mobilier (banque d'accueil, meuble pour fichiers informatique et photocopieur, panneau d'information et d'exposition, tables et chaises, rangements bibliothèque complémentaires, meubles rangement cartable et vestiaire...).



Collège Robespierre. S^t POL/MER.
 Aménagement du C.D.I.
 Etat existant. éch. 1/100



Collège Robespierre St-Pol/MER
 Aménagement du C.D.T.
 Proposition d'Aménagement ech. 1/100